

**SOUTIEN AU RELEVEMENT ET A LA RESILIENCE DES
COMMUNAUTES RURALES DANS LA PREFECTURE DE L'OUHAM
EN RCA**

FINANCE PAR :



Federal Ministry
for Economic Cooperation
and Development

SUMMARY TABLE

Nom du bureau pays	République Centrafricaine
Numéro du contrat Contract Number	2023.1808.7
Partenaires (si applicable)	NA
Zone (pay/s, région/s)	Ouham
Titre du projet	Soutien au relèvement et à la résilience des communautés rurales dans la préfecture de l'Ouham en RCA
Secteur(s)	SAME, SMSP et WASH
Durée	4 ans
Date de début	01 juillet 2023
Date de fin	30 juin 2027
Bailleur	BMZ
Type d'évaluation	Externe
Dates de l'évaluation	

1. INFORMATION SUR LE PROJET

1.1 OBJECTIFS DU PROJET

Objectifs du projet :	Contribuer au renforcement de la résilience des communautés rurales dans l'Ouham en améliorant la sécurité alimentaire, et la résilience économique, climatique et psychologique des groupes cibles.
Résultats attendus et indicateurs clés :	<p>Résultat 1 : La sécurité alimentaire et la résilience climatique des communautés rurales vulnérables de l'Ouham sont améliorées.</p> <p>Résultat 1.1 : Les capacités techniques et matérielles des producteurs de semences et des agriculteurs sont renforcées au niveau communautaire et leurs rendements et leur alimentation sont améliorés.</p> <p>Résultat 1.2 : L'accès des groupes cibles à l'eau et aux installations sanitaires écologiques est amélioré et leur préparation aux risques naturels est renforcée.</p> <p>Résultat 2 : La productivité des chaînes de valeur locales du miel et du karité est améliorée grâce au renforcement des capacités et à la participation accrue des femmes dans les coopératives agricoles et les initiatives locales.</p> <p>Résultat 2.1 : Les groupes de population les plus marginalisés mettent en place des mécanismes de solidarité, ont accès au crédit et mettent en œuvre des activités génératrices de revenus par le biais des VSLA.</p> <p>Résultat 2.2 : Deux coopératives de producteurs locaux (APIBOS et Amie de la Nature) ont élaboré des plans d'affaires solides et renforcé leurs compétences entrepreneuriales et leur rentabilité.</p> <p>Résultat 3 : La santé mentale et la résilience psychologique des communautés rurales vulnérables de l'Ouham sont renforcées.Résultat 3.1 : Des services de soutien psychosocial et psychologique de base sont mis à la disposition des membres de la communauté qui en ont besoin.</p> <p>Résultat 3.2 : L'environnement protecteur et inclusif des communautés est amélioré, en particulier pour les femmes et les filles.</p>
Principales activités implémentées :	<p>A1.1.1 Appui matériel et technique au CFAR pour la formation d'agriculteurs chefs de file qui superviseront ensuite les écoles de terrain (FFS) et les clubs de culture maraîchère (VGC).</p> <p>A1.1.2 Mettre en place des FFS et VGC pour structurer la production, diffuser des pratiques agricoles écologiques et efficaces et ainsi augmenter les rendements.</p> <p>A1.1.3 Soutien matériel aux agriculteurs professionnels existants.</p> <p>A1.1.4 Renforcement des capacités de production et structuration des producteurs de semences.</p>

	<p>A.1.2.1 Construction de 4 systèmes d'approvisionnement en eau avec des pompes solaires submersibles pour l'irrigation et l'arrosage dans le CFAR et sur les parcelles de légumes.</p> <p>A.1.2.2 Réhabilitation de 4 forages équipés de pompes manuelles pour l'arrosage.</p> <p>A.1.2.3 Promotion communautaire des latrines EcoSan pour l'utilisation d'engrais organiques et de compost et construction de latrines EcoSan dans 100 ménages pilotes près des parcelles de légumes.</p> <p>A.1.2.4 Évaluation des risques, des vulnérabilités et des capacités d'adaptation des municipalités cibles pour la cartographie et la préparation aux risques naturels.</p> <p>A.1.2.5 Mise en place de systèmes de surveillance et d'alerte précoce sous l'égide de la municipalité afin d'améliorer la protection contre les risques naturels.</p> <p>A.2.1.1 Revitalisation/établissement des VSLA et soutien au démarrage d'activités génératrices de revenus (AGR) par certains de leurs membres.</p> <p>A.2.1.2 Proposer des cours d'alphabétisation fonctionnelle à 400 femmes membres de VSLA.</p> <p>A.2.2.1 Apporter un soutien matériel et technique à APIBOS et Amie de la Nature pour développer leurs compétences commerciales.</p> <p>A.3.1.1 Psychoéducation et soutien psychosocial de groupe pour les membres de la communauté en détresse mentale par le biais de l'approche PM+/Trauma.</p> <p>A.3.1.2 Former les chefs de communautés et les principaux membres des communautés à la PFA afin de promouvoir la gestion communautaire et l'orientation des personnes ayant besoin d'une prise en charge psychologique ou psychosociale.</p> <p>A.3.2.1 Sensibiliser et former les membres et les dirigeants des communautés à la protection, à l'inclusion et à la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes.</p> <p>A.3.2.2 Analyse initiale des risques de protection, analyse de la paix et des conflits, audit de sécurité à moyen terme et mise à jour de l'analyse " genre et agriculture " par ACF en 2019.</p>
--	---

1.2 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En 2023, la population de la préfecture d'Ouham est confrontée à des risques récurrents de conflits armés entre les Forces armées centrafricaines (FACA) et des groupes armés non étatiques, à des conflits entre agriculteurs et éleveurs, à des inondations et à la sécheresse, entraînant des déplacements de population qui menacent davantage la sécurité alimentaire de la population. Selon la matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'OIM, entre septembre et décembre 2022, 27 % des nouveaux déplacements dans le pays se sont concentrés dans l'Ouham. Ces chocs répétés augmentent les risques en matière de protection et érodent les moyens d'existence dans la région, en particulier pour les groupes de population les plus vulnérables (notamment les personnes handicapées et les femmes). En outre, ils ont un impact négatif sur le bien-être psychologique de la population, en particulier des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.

C'est dans ce contexte qu'Action contre la Faim (ACF) met en œuvre, avec l'appui financier du BMZ, un projet de quatre ans (Juillet 2023– Juin 2027) visant à renforcer la résilience économique, sociale et psychologique des communautés affectées. Le projet articule ses interventions autour de trois dimensions complémentaires.

Premièrement le projet vise à renforcer la résilience économique et les capacités d'adaptation des groupes cibles seront renforcées grâce à : diverses formations techniques dispensées au Centre de formation agricole et rurale (CFAR) de Bossangoa et dans les écoles d'agriculture de plein champ (FFS) ; la formation continue en cours d'emploi et l'accompagnement des apprentis par les agriculteurs chefs de file ; l'intégration de pratiques agro écologiques dans la production de semences et de cultures ; le regroupement et la structuration des producteurs individuels en organisations bien gérées (par exemple, clubs, coopératives) ; la création d'opportunités d'épargne et de création d'entreprises spécifiquement pour les femmes, les jeunes et autres personnes défavorisées, grâce à leur inscription dans des VSLA et/ou à des activités collectives génératrices de revenus ; des cours d'alphabétisation accélérés pour certains d'entre eux. Leur résilience au changement climatique sera renforcée par la mise en place de mécanismes et de comités d'alerte précoce communautaires, chargés de surveiller les feux de brousse, les précipitations et les niveaux des nappes phréatiques, et de donner l'alerte lorsque les communautés semblent être au bord d'une catastrophe naturelle (par exemple, des inondations). Les données ainsi collectées seront ensuite intégrées dans les bases de données du système national d'alerte précoce, actuellement gérées par l'ACDA et l'Agence nationale pour l'eau et l'assainissement (ANE). L'amélioration des systèmes d'irrigation et de fertilisation des sites de culture maraîchère contribuera également à augmenter les rendements des communautés tout en optimisant l'utilisation des ressources rares (par exemple, les eaux souterraines, les engrangements organiques), augmentant ainsi leur économie et résilience environnementale.

Parallèlement, les capacités de transformation des communautés seront renforcées grâce à des activités ciblant en priorité les femmes, les jeunes et d'autres groupes de population marginalisés. Le soutien apporté à ces groupes pour la création de VSLA et de VGC, le lancement d'activités génératrices de revenus, ainsi que les actions de sensibilisation et de formation sur la protection, l'inclusion et le genre, renforceront leurs compétences et leur autonomie, et garantiront que les voix de tous les membres de la communauté soient dûment prises en compte dans les débats et les décisions pris au niveau des ménages et de la communauté. Ces initiatives contribueront à renforcer la capacité de transformation des communautés. Enfin, la résilience psychologique des communautés et leur capacité à écouter leurs sentiments (par exemple, l'impuissance, le stress, la faible estime de soi, l'irritabilité, l'insomnie), à les reconnaître et/ou à les surmonter (par exemple, par la relaxation, des initiatives de cohésion sociale, des activités psychosociales) et à se soutenir mutuellement en cas de traumatisme ou de difficultés – d'où leur capacité à se stabiliser – seront renforcées par : l'animation de séances de psychoéducation ; la gestion de la santé mentale et du soutien psychosocial (MHPSS) et la gestion collective de la détresse psychologique ; la formation des dirigeants communautaires et des membres clés de la communauté à l'aide psychologique d'urgence (PFA) et à l'orientation vers des services spécialisés ; une analyse des risques en matière de protection, des dynamiques de genre et des violations de l'inclusion, suivie de l'adoption de plans de réduction des risques appartenant à la communauté. En outre, les capacités de résilience des populations seront renforcées par des sessions

de soutien psychosocial où le protocole Problem Management+ (PM+), développé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), sera utilisé. L'objectif est alors d'atténuer les symptômes de détresse psychologique des bénéficiaires, de leur redonner la capacité de s'engager dans des activités productives avec plus de confiance et d'améliorer globalement la cohésion sociale locale.

Après deux ans de mise en œuvre, ACF souhaite conduire une évaluation à mi-parcours afin d'apprécier les progrès réalisés, d'identifier les défis rencontrés, de capitaliser les bonnes pratiques et d'ajuster les stratégies pour la seconde phase du projet. Cette évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du projet s'inscrit dans une démarche de redevabilité, d'apprentissage et d'amélioration continue de la qualité des interventions. Compte tenu du contexte particulièrement instable de la région, marqué par les conflits armés récurrents, les déplacements de population, les tensions intercommunautaires entre agriculteurs et éleveurs, ainsi que par les chocs climatiques (inondations, sécheresses), il est essentiel de mesurer, à mi-parcours, la pertinence, l'efficacité et la durabilité des approches déployées pour renforcer la résilience des communautés.

2. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

CARTE DE LA ZONE DU PROJET



2.1 FINALITE DE L'EVALUATION

En conformité avec la politique d'évaluation d'Action Contre la Faim et conformément aux dispositions de suivi évaluation prévue dans le document de projet, la réalisation de cette évaluation à mi-parcours s'inscrit dans une démarche de redevabilité, d'apprentissage et d'amélioration continue du projet. Après deux années de mise en œuvre, il est essentiel d'évaluer la pertinence des approches adoptées, la progression vers les résultats attendus, ainsi que les facteurs favorisant ou limitant l'atteinte des objectifs. Le contexte opérationnel dans l'Ouham demeure marqué par des mutations sécuritaires, climatiques et socioéconomiques rapides, susceptibles d'influencer la portée et la durabilité des actions engagées.

Cette évaluation à mi-parcours poursuit ainsi plusieurs finalités :

- Identifier les enseignements tirés de la première phase du projet afin d'ajuster les stratégies, les approches techniques et les modalités de mise en œuvre pour la période restante (2025–2027) ;

- Apprécier la cohérence, l'efficacité et l'efficience des interventions, en veillant à leur alignement avec les besoins évolutifs des communautés et les priorités nationales en matière de résilience, d'agriculture, de genre et de santé mentale ;
- Démontrer, sur la base d'évidences, les résultats intermédiaires atteints, la valeur ajoutée des approches mises en œuvre, et la contribution du projet au renforcement des capacités locales ;
- Documenter les bonnes pratiques et les innovations en matière de résilience intégrée (économique, climatique et psychosociale), en vue de leur diffusion et de leur intégration dans les politiques et programmes futurs d'ACF en RCA et dans la région.

En somme, cette évaluation à mi-parcours constitue une étape charnière permettant à ACF et à ses partenaires de consolider les acquis, corriger les écarts identifiés, et optimiser la stratégie d'intervention pour garantir une meilleure appropriation communautaire et un impact durable d'ici à la fin du projet en juin 2027.

2.2 OBJECTIFS DE L'EVALUATION

L'objectif général de l'évaluation à mi-parcours est d'apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence, la durabilité et les premiers effets du projet « Renforcement de la résilience économique, sociale et psychologique des communautés vulnérables dans la préfecture de l'Ouham », en vue d'orienter les ajustements nécessaires pour maximiser ses impacts au cours de la seconde phase de mise en œuvre (2025–2027).

Spécifiquement, il s'agira de :

1. Évaluer la pertinence du projet et de ses approches intégrées

- Examiner dans quelle mesure les activités menées (formations agricoles via le CFAR et les FFS, pratiques agroécologiques, mise en place de VSLA, appui à la transformation et interventions MHPSS) répondent effectivement aux besoins prioritaires des groupes cibles (femmes, jeunes, agriculteurs, personnes handicapées).
- Apprécier la cohérence du projet avec les politiques nationales et les stratégies locales de résilience, d'agriculture durable, de protection sociale et de santé mentale.

2. Genre, protection et sensibilité aux conflits

- Apprécier la prise en compte effective des principes de genre, de protection et de sensibilité aux conflits dans la conception et la mise en œuvre du projet.
- Évaluer la contribution du projet à la réduction des inégalités de genre, à la prévention des risques de protection et à la promotion de la cohésion sociale et du dialogue communautaire.

3. Mesurer l'efficacité des interventions dans chacune des composantes du projet

- Composante 1 – Résilience économique et climatique : évaluer les progrès réalisés dans l'acquisition de compétences techniques, l'adoption de pratiques agroécologiques, la structuration des producteurs et l'amélioration des moyens de subsistance.
- Composante 2 – Capacités de transformation sociale : mesurer les changements observés en matière d'autonomisation économique et sociale des femmes et des jeunes, de participation communautaire, de gouvernance inclusive et de cohésion sociale.
- Composante 3 – Résilience psychosociale : apprécier les résultats liés aux activités de santé mentale et soutien psychosocial (MHPSS), de psychoéducation, de formation à l'aide psychologique d'urgence (PFA) et de mise en œuvre du protocole PM+.

4. Apprécier l'efficience de la mise en œuvre

- Évaluer la pertinence du dispositif opérationnel (coordination, ressources humaines, planification, suivi MEAL) et l'utilisation des ressources financières et matérielles au regard des résultats atteints.
- Identifier les synergies créées entre les différents axes du projet et les gains d'efficience générés par les approches intégrées (ex. mutualisation des formations, appui combiné agricole et psychosocial).

5. Analyser la cohérence interne et externe du projet

- Examiner la cohérence et la complémentarité entre les trois piliers d'intervention (économique, sociale et psychosociale).
- Analyser les partenariats développés (avec les services techniques de l'État, les structures communautaires, les acteurs de la société civile, etc.) et leur contribution à la mise en œuvre des activités.

6. Évaluer la durabilité et les effets potentiels du projet

- Identifier les changements durables induits sur les pratiques agricoles, les dynamiques d'épargne et de solidarité, la gouvernance communautaire et la santé mentale.
- Apprécier le niveau d'appropriation et de pérennisation des mécanismes mis en place (VSLA, comités d'alerte précoce, clubs ou coopératives, structures locales de soutien psychosocial).
- Examiner les conditions de maintien et d'autonomisation des groupes formés et des structures communautaires après la fin du projet.

7. Tirer des leçons et formuler des recommandations pour la suite du projet

- Identifier les forces, les limites et les leviers d'amélioration pour ajuster les stratégies techniques et communautaires au cours de la phase restante.
- Proposer des mesures concrètes pour renforcer la durabilité, la participation communautaire, la synergie intersectorielle et l'impact global du projet à l'horizon 2027.

2.3 UTILISATION ET UTILISATEURS DE L'EVALUATION

- **Les utilisateurs directs** : les équipes d'Action Contre la Faim RCA, siège d'Action Contre la Faim ;
- **Les utilisateurs indirects** Le bailleur BMZ, la Coordination humanitaire, les autorités locales, Services déconcentré de l'Etat, les Ministères sectoriels.

3. PORTEE DE L'EVALUATION

3.1 ELEMENTS COUVERTS PAR L'EVALUATION

L'évaluation à mi-parcours couvrira l'ensemble des interventions en sécurité alimentaire et moyens d'existence (SAME), en Santé Mentale et Soutien Psychosocial (SMS) et en eau Hygiène et Assainissement (EHA), réalisées dans les sous-préfectures de Bossangoa et Nana bakassa.

3.2 QUESTIONS TRANSVERSALES

L'évaluation devra systématiquement intégrer les questions transversales suivantes :

- ✓ L'aspect genre dans l'accès, la participation et les bénéfices du projet ; la protection et la sensibilité aux conflits
- ✓ La participation communautaire à toutes les étapes du projet ;
- ✓ Les préoccupations environnementales liées aux activités agricoles ;

- ✓ La redevabilité envers les communautés bénéficiaires et les mécanismes de retour d'information.

4. APPROCHE ET QUESTIONS D'EVALUATION

L'évaluation utilisera les 6 critères suivants de l'OECD-CAD et les questions correspondantes. Le consultant sera en mesure d'examiner et de réviser les questions (et non les critères) en consultation avec l'équipe MEAL et programme du bureau de pays d'Action Contre la Faim, dans le cadre de la phase de démarrage de l'évaluation.

Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> Comment les interventions du projet répondent-elles aux besoins réels des communautés ciblées, compte tenu des évolutions du contexte sécuritaire, climatique et socio-économique ? Dans quelle mesure les activités et approches du projet s'intègrent-elles avec les politiques nationales et les stratégies locales en matière de résilience, de sécurité alimentaire et de cohésion sociale ? Comment les trois composantes du projet (économique, sociale et psychologique) se renforcent-elles mutuellement et contribuent-elles à un impact global sur les communautés ? De quelle manière le projet s'articule-t-il avec les interventions d'autres acteurs humanitaires et institutionnels dans la zone ?
Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> Quelles réalisations ont été observées dans l'acquisition de compétences techniques, l'adoption de pratiques agroécologiques et la structuration des producteurs ? Comment les activités ont-elles contribué à l'autonomisation économique et sociale des femmes et des jeunes, et à la participation communautaire ? Quels effets ont été constatés sur la résilience psychologique et la cohésion sociale des communautés ? Quels facteurs contextuels, organisationnels ou opérationnels ont influencé positivement ou négativement l'atteinte des résultats ?
Efficience	<ul style="list-style-type: none"> Comment les ressources humaines, financières et matérielles ont-elles été mobilisées pour maximiser l'impact des activités ? Dans quelle mesure les dispositifs de coordination, de suivi et de reporting ont-ils permis de gérer efficacement le projet ? Quelles pratiques ou mécanismes opérationnels pourraient être améliorés pour accroître l'efficience dans la seconde phase ?
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> Comment les structures et mécanismes mis en place (VSLA, coopératives, comités d'alerte, dispositifs MHPSS) fonctionnent-ils et sont-ils appropriés par les communautés ? Quelles conditions et capacités sont nécessaires pour assurer la pérennité des acquis et des changements induits par le projet ? De quelle manière les bénéficiaires et les autorités locales participent-ils à la gestion et à la continuité des initiatives ?
Genre, protection et sensibilité aux conflits	<ul style="list-style-type: none"> Comment le projet a-t-il pris en compte les inégalités de genre dans la planification et la mise en œuvre des activités ? De quelle manière les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés participent-ils aux prises de décisions et aux bénéfices du projet ? Quelles contributions le projet a-t-il apportées à la prévention des risques de protection et à la cohésion sociale dans les communautés ? Comment les activités ont-elles pris en compte les dynamiques de conflit locales et réduit les tensions intercommunautaires ? Quelles améliorations pourraient renforcer la sensibilité aux conflits et la prévention des violences basées sur le genre ?

Apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles pratiques ou approches du projet pourraient être capitalisées et reproduites dans d'autres contextes ? • Quels enseignements clés permettent d'améliorer la cohérence, l'efficacité et la durabilité des interventions de résilience intégrée ? • Quelles recommandations opérationnelles et stratégiques peuvent être formulées pour la seconde phase et pour futurs projets similaires ?
---------------	--

5. METHODOLOGIE

Le consultant proposera une méthodologie mixte (quantitative et qualitative) adaptée aux objectifs et résultats attendus de l'évaluation. À titre indicatif, la méthodologie pourrait inclure les éléments suivants :

- Revue documentaire des rapports programmatiques et techniques du projet (document de projet, Rapport enquête Baseline, rapports de suivi des activités, PMT etc.) afin de consolider les acquis et cadrer les thématiques à explorer.
- Entretiens semi-directifs avec les principaux acteurs (équipes projet, autorités locales, partenaires techniques, prestataires, etc.) pour explorer les processus de mise en œuvre, les perceptions de l'efficacité, et les freins/leviers identifiés.
- Groupe de discussion avec : les femmes participantes aux activités économiques et programmes d'alphabétisation, membres des coopératives et clubs maraîchers, apprentis agriculteurs, maraîchers et producteurs de semences, acteurs communautaires et autorités locales, en vue de recueillir des perceptions collectives sur la pertinence et l'impact du projet.
- Observations directes sur les sites d'intervention afin d'apprécier les pratiques agro écologiques et infrastructures (accès à l'eau, ECOSAN etc.) dans les communautés.
- Discussions informelles avec les communautés et acteurs locaux, pour compléter les données formelles par des éléments contextuels.

La méthodologie proposée devra garantir la triangulation des sources, la prise en compte des différents profils de bénéficiaires (sexe, âge, vulnérabilités), et le respect des principes éthiques (consentement éclairé, confidentialité, sécurité des participants).

Le consultant travaillera sous la supervision d'un comité de pilotage, composé des représentants du Département MEAL, du Département SAME, du CT Bossangoa, Responsable de Département logistique, ainsi que de la Directeur Adjoint aux Programmes. Ce comité validera les choix méthodologiques, les outils de collecte, et assurera un suivi technique de la mission. Toutefois, le RDD MEAL assurera la liaison entre le consultant et le comité de pilotage.

ACF mettra à la disposition du consultant toute la documentation disponible du projet et nécessaire à la conduite de cette évaluation.

6. LIVRABLES

Les documents suivants sont à fournir au comité de pilotage par le/la consultant.e à la fin de la mission :

1. Outils finaux utilisés pour l'enquête ;
2. Rapport de démarrage;
3. Fichiers électroniques contenant toutes les données brutes recueillies ;
4. Rapport préliminaire incluant un résumé exécutif de l'étude ;

5. Rapport final (intégrant des recommandations pour le réajustement du cadre de mesure des résultats);
6. Tableau des indicateurs renseignés;
7. Une présentation des résultats clés sur un support PowerPoint.

ID	Livrables	Jours	Modalités de paiement
1	Rapport de démarrage (plan de travail, Outils finaux utilisés pour l'enquête ; Documentation sur l'échantillonnage (stratégie incluant comment l'approche genre sera traité, méthodologie, calcul de la taille de l'échantillon, plan de collecte des données sur le terrain, plan d'analyse des données)	7, à compter de la notification de sélection	20%
2	Validation du rapport de démarrage avec le Comité de pilotage ACF	03	
3	Validation du plan d'analyse sur la base des résultats brutes	05	
4	Dépôt du rapport préliminaire avec Fichiers électroniques contenant toutes les données brutes recueillies (Collecte et analyse des données incluses); Avec présentation du résumé du rapport sur PPT	22	40%
5	Commentaires et observations du comité de pilotage sur le rapport préliminaire	3	
6	Rapport final (intégrant des recommandations pour le réajustement du cadre de mesure des résultats).	5	40%
	Total	45 jours	

Tous les livrables doivent être soumis en français et suivre le format partagé par ACF.

La qualité des livrables sera évaluée, discutée et approuvée par le comité de pilotage.

7. GESTION DE L'ÉVALUATION ET PLAN DE TRAVAIL

Les présents termes de référence de l'évaluation ont été élaborés de manière participative par le comité de pilotage sur la base des contributions des parties prenantes concernées.

L'évaluateur rendra compte directement au responsable de l'évaluation. L'évaluateur soumettra tous les livrables de l'évaluation directement et uniquement au responsable de l'évaluation. Le responsable de l'évaluation les transmettra au comité de pilotage pour commentaires/revues/validation.

Le RDD MEAL consolidera les commentaires et les enverra à l'évaluateur à la date convenue entre le comité de pilotage et l'évaluateur ou dès réception des commentaires du comité de pilotage.

L'évaluateur tiendra compte de tous les commentaires pour finaliser le livrables et le soumettra au responsable de l'évaluation pour une deuxième révision. Si le comité de pilotage a encore des commentaires, d'autres échanges auront lieu. Ensuite, le RDD MEAL communiquera la version finale du rapport au comité de pilotage et aux parties prenantes concernées (conformément au plan de diffusion).

TENTATIVE WORKPLAN

Activités	Nombre de jours de travail
Création du comité de pilotage et identification du lead de l'évaluation	1
Conception des termes de référence et de la matrice des questions d'évaluation.	3
Identification de l'évaluateur	5
Briefing de l'évaluateur	0.5
Revue documentaire et rédaction du rapport de démarrage	5
Collecte de données	15
Version 1 du rapport d'évaluation	7
Aller-retour entre l'évaluateur et le comité de pilotage	7
Finalisation et validation du rapport	5
Restitution meeting	0.5
Total:	45

8. PROFIL DE L'EVALUATEUR

L'évaluation sera réalisée par un évaluateur ayant le profil suivant :

- Connaissances approfondies dans un ou plusieurs secteurs clés suivant : SAME, EHA et SMSP
- Expérience de terrain significative (au moins 5 ans) dans l'évaluation de projets humanitaires / de développement en particulier dans les domaines de la résilience économique, de l'agriculture, de l'autonomisation sociale et du soutien psychosocial ;
- Expérience avérée en interventions intégrées incluant des composantes genre, protection et sensibilité aux conflits ;
- Connaissance des contextes humanitaires et de développement en Afrique centrale ou dans des zones à fragilité similaire, avec une capacité à travailler dans des environnements sécuritaires instables ;
- Expérience de la collecte et de l'analyse de données quantitatives et qualitatives, y compris via des approches participatives et inclusives.
- Expérience significative dans la coordination, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes ;
- Diplôme universitaire de niveau Master ou plus (sciences sociales, agronomie, développement international, ou domaines apparentés) ;
- Bonnes compétences en communication et expérience de l'animation d'ateliers ;
- Capacité à rédiger des rapports clairs et utiles (il peut être demandé de produire des exemples de travaux antérieurs) ;
- Maîtrise de langue française et sango serait un atout.
- Compréhension des exigences des bailleurs en termes d'évaluation;
- Capacité à gérer le temps et les ressources disponibles et à travailler dans des délais serrés ;
- Indépendance par rapport aux parties concernées.

9. ASPECTS JURIDIQUES ET ETHIQUES

Le rapport final d'évaluation est la propriété d'ACF. Action contre la faim sera le principal destinataire de l'évaluation et ses résultats pourraient avoir un impact sur les stratégies opérationnelles et techniques. Ceci étant dit, Action contre la Faim est susceptible de partager les résultats de l'évaluation avec les groupes suivants :

- Buteur(s)
- Partenaires gouvernementaux
- Diverses instances de coordination

Pour les évaluations indépendantes, il est important que le consultant n'ait aucun lien avec la gestion du projet, ni aucun autre conflit d'intérêt qui pourrait nuire à l'indépendance de l'évaluation.

10. CONTENU DES OFFRES

Le dossier d'offre doit être composé d'une offre technique et financière détaillées.

L'offre technique présentera de manière succincte :

- La compréhension des termes de référence selon le consultant ;
- Les méthodologies et approches proposés au regard des objectifs y compris la matrice d'évaluation;
- Un plan de travail incluant un chronogramme prévisionnel ;
- Les cabinets devront fournir l'ensemble des documents légaux requis (RCCM, NIU, quitus fiscal)
- Une brève présentation du consultant et ses collaborateurs dans le cas échéant avec son/leur expérience professionnelle (CV annexé(s)).
- Des références détaillées sur l'expérience en lien avec les méthodologies d'évaluation indépendante.
- Une note méthodologique sur l'agenda et les résultats attendus de la formation des enquêteurs, superviseurs

L'offre financière présentera :

- Les détails de l'ensemble des coûts (honoraires, logement, le transport, communication, per diem, production de rapports, etc.)
- Les offres doivent être rédigées en français.

Les offres seront transmises, en version électronique au plus tard le **dimanche 14/12/2025** avec la
réf : **MEAL_CF_BGI_CONSULT_001_M3C** simultanément aux adresses suivantes:

logco@cf-actioncontrelafaim.org

logappro@cf-actioncontrelafaim.org

meal@cf-actioncontrelafaim.org

11. DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Xxx
- Xxx
- Xxx